



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 27 avril 2026

Le lundi 27 avril 2026 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Burlot Astrid, Gueugnon Sébastien, Leroux, Marie-Claude, Félix-Petit Aurore, Durand-Le Rhun Christophe, Lacave Hervé, Atigui Salima, Barbier Mathis, Challard Floriane, Véron-Dardé Vanessa, Fougerouse Dominique, Lepreux Ingrid secrétaire de mairie.

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle l'ordre du jour abordé lors de la session précédente du 1er avril 2026.

La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Droit de préemption

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur les biens suivants :

- Terrain rue du Bourgeat
- 13 bis rue Irénée Gass

Compte administratif 2025

Recettes de fonctionnement : 851.326,15€

Dépenses de fonctionnement : 472.659,71€

Recettes d'investissement : 373.722,78€

Dépenses d'investissement : 236.908,13€

Afin de procéder au vote M le Maire sort de la salle et Mme Leroux propose au vote le compte administratif 2025. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025 : 1.671.396,03€

Le besoin net de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement pour 114.086,03€

Après affectation, l'excédent de fonctionnement est de 1.557.310,00€,

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Taux de référence proposé :

Taxe foncière sur le bâti : 30,19

Taxe foncière non bâties : 14,73

Taxe d'habitation : 19,69

Le conseil adopte à l'unanimité les différents taux. Taux qui restent inchangés depuis de nombreuses années.

Budget 2026

La section de fonctionnement s'équilibre à : 2.400.354€

La section d'investissement s'équilibre à : 641.387€

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

Divers

- M le Maire informe le conseil :
 - a) que la Brigade Environnementale du Grand Reims - Police Rurale reprend le dossier concernant les dépôts sur le chemin du CBR
 - b) qu'une invitation a été faite auprès de l'école élémentaire afin de participer à la cérémonie du 8 mai.
- Mme Burlot indique que des dates seront proposées par message afin d'en choisir une pour la visite de la Comète Clicquot.
- M Gueugnon s'inquiète de nouveau des agissements d'un administré, M le Maire indique que tout a été fait de son côté afin de tenter de résoudre ce souci.
- M Barbier demande si une réponse a été donnée au mail de Mme Nicaise concernant des détériorations au parc du jardin de la gare. M Corbeaux indique que le nécessaire a été fait.
- M Callens demande que des conseillers se déclarent pour officier en tant que secrétaire pour les trois prochains mariages. Les 3 personnes sont nommées.

La réunion est clôturée à 22h00

Le Maire
Christophe CORBEAUX

L'Adjoint, secrétaire de séance
Franck CALLENS

